



# INTERVIEW

MASTER II DROIT DE L'IMMOBILIER ET DE LA CONSTRUCTION



**Amélie PINÇON**  
Avocat associé  
ADVANT ALTANA

Amélie Pinçon est avocat en droit immobilier. Elle intervient dans les domaines de la vente immobilière et des baux commerciaux, tant en conseil qu'en contentieux.

Elle est titulaire du DESS Droit immobilier et de la construction de l'Université Paris II Panthéon-Assas (devenu Master 2). Elle a prêté serment en 2005. Amélie Pinçon est également Présidente de l'Association des Juristes et Etudiants en Droit Immobilier (AJEDIM) de l'Université Panthéon-Assas.

## 1. Quel est votre parcours universitaire ?

J'ai un parcours très classique. En résumé, j'ai fait mon droit à Assas, j'ai obtenu une « maîtrise » comme on disait à mon époque en droit privé avec une option droit de la construction, puis un Master II en Droit immobilier à Paris II (DESS) et un second Master (DEA) en droit de l'environnement à Paris I et Paris II. J'ai en parallèle obtenu mon CAPA (certificat d'aptitude à la profession d'avocat).

## 2. Quel est votre parcours professionnel depuis l'obtention de votre (vos) diplôme(s) ?

Depuis l'obtention de mon diplôme, j'exerce la profession d'avocat. J'ai tout d'abord exercé en tant que collaborateur au sein de cabinets d'affaires parisiens. J'ai souhaité ensuite assez tôt, au bout de cinq ans d'exercice, être à mon compte et devenir associée. À ce jour, et depuis le 1er janvier 2021, je suis associée au sein du cabinet ADVANT ALTANA. Je suis en charge du département immobilier de droit privé et j'ai constitué une équipe d'une dizaine de personnes, dont huit avocats, un alternant et une assistante.

## 3. Quels ont été les apports du DESS Droit immobilier et de la construction (aujourd'hui Master 2) dans votre vie professionnelle ?

Ils ont été très nombreux ! Le Master est particulièrement à l'origine de l'enrichissement de ma vie professionnelle, du fait de son enseignement de qualité mais aussi pour les rencontres professionnelles que j'ai pu y faire.

## 4. Quels souvenirs gardez-vous de votre DESS ?

Je suis issue de la promotion 2002, j'en garde un excellent souvenir de sérieux et de convivialité ! J'y ai rencontré des étudiants qui sont devenus des collègues et pour certains des amis.



**5. Quels conseils auriez-vous aimé recevoir lors de votre entrée dans la vie professionnelle ?**

Lors de mon Master, j'ai reçu de nombreux et précieux conseils de la part de professionnels que nous avons rencontrés. J'insisterai peut-être sur la nécessité de se créer un réseau et aussi pour un futur avocat de se former le plus tôt possible en business development et en management.

**6. Quels conseils donneriez-vous à un étudiant qui souhaiterait débiter sa vie professionnelle à l'étranger à l'issue du Master 2 ? Un LLM à l'étranger est-il nécessaire selon vous ?**

Ce n'est pas indispensable mais complémentaire, d'autant que les études à l'étranger permettent de s'ouvrir à d'autres réseaux, et qu'enfin la langue anglaise est indispensable dans les métiers de l'immobilier.

**7. Quelles difficultés aviez-vous rencontrées lors de votre entrée dans la vie professionnelle et auxquelles vous n'étiez pas suffisamment préparée ?**

À mes débuts de collaboration, je n'étais pas suffisamment préparée à aborder en plus des problématiques juridiques celles plus économiques et opérationnelles des clients que j'ai ainsi découvert avec la pratique.

À présent, c'est une composante essentielle que je prends en compte quotidiennement pour donner le meilleur conseil possible à mes clients.

**8. Quelles évolutions avez-vous ressenties dans la pratique du droit de l'immobilier depuis votre DESS ?**

Le secteur de l'immobilier est vaste et dans la pratique les juristes ont de plus en plus tendance à se spécialiser, encore plus aujourd'hui qu'à mes débuts.

**9. Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?**

C'est l'un des rares métiers où l'on ne s'ennuie jamais et pour lequel on est payé pour réfléchir, un luxe.

**10. Quelle actualité vous semble pertinente pour nos lecteurs et que nous pourrions évoquer dans le cadre de cet interview ?**

Le décret tertiaire et plus généralement la valeur verte dans l'immobilier sont des thématiques ancrées dans notre époque, reflétant tant le rôle que peut jouer l'immobilier dans la quête de sobriété énergétique que l'absolue nécessité pour le parc tertiaire de se montrer résilient et innovant face aux nouveaux défis créés par les enjeux environnementaux. Du fait de mon double cursus immobilier et environnement je suis naturellement sensible à l'imbrication de ces sujets.

**11. Un mot de la fin (un sujet qui vous tient à cœur et que l'on n'a pas pensé à évoquer) ?**

Ce qui me tient à cœur c'est que la tradition se poursuive et je souhaite donc le meilleur aux étudiants de cette année, qu'ils en profitent pour apprendre tout en s'amusant !

**Amélie PINÇON**

Avocat Associé, ADVANT ALTANA  
Présidente de l'AJEDIM

*Propos recueillis par Wafa MAHROUK*

*Étudiante en Master II Droit de l'immobilier et de la construction, promotion 2022-2023*